



**CONFERENCE ORGANISEE PAR L'ASSOCIATION DES AMIS
DU MUSEE NATIONAL DE LA MARINE (AAMM)**

« Cybersécurité et milieu maritime »

Par le Vice-amiral d'Escadre Arnaud Coustillière
Directeur Général des Systèmes d'Information et de Communication

Mercredi 4 octobre 2017 à 17h30
(Entrée gratuite dans la limite des places disponibles)

Maison des Associations du XVIe
14 avenue René Boylesves
Paris XVIe



L'armée et l'Etat sont confrontés au développement du numérique par l'informatisation de la communication et le développement des nouvelles technologies au sein des systèmes d'armes des bateaux, des avions, des véhicules et même du fantassin.

Le numérique s'impose tant dans la société civile que dans le domaine militaire, se traduisant dans la réflexion et les actions en matière de cybersécurité ainsi que dans l'accroissement de son encadrement technique, juridique et politique.

Nommé depuis le 1^{er} septembre 2017 Directeur Général des Systèmes d'Information et de Communication, le Vice-amiral d'Escadre Arnaud Coustillière a une carrière essentiellement partagée entre embarquements et commandements opérationnels sur des navires de combat, et des postes de responsable en administration centrale, avec une spécialisation particulière en télécommunications et cyberdéfense depuis 2008.

Il occupait depuis le 1^{er} juillet 2011 le nouveau poste d'Officier Général cyberdéfense sous la tutelle du Chef d'Etat-Major des Armées et du cabinet du Ministre des Armées.

Il a été ainsi responsable de la cyberdéfense du ministère et sa conduite en cas de crise cybernétique ; il a été acteur de la réflexion et de la montée en puissance des moyens matériels et humains au sein des armées en ce domaine.

Ses nouvelles fonctions et son grade actuel montrent l'importance et les enjeux que représentent depuis plusieurs années les systèmes d'information et de communication pour nos armées en matière de cybersécurité et cyberdéfense.